

## Faire progresser la prévention et le traitement concertés des situations de maltraitance des mineurs et majeurs vulnérables : une recherche-action lancée pour 3 ans

**La Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance, en partenariat avec l'Association PRISM et deux laboratoires de recherche, lance un projet innovant avec le soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour améliorer le traitement des situations de maltraitance dans les territoires**

La politique publique de lutte contre la maltraitance est une priorité que soutient massivement l'opinion publique. L'intensification des signalements pendant la période de confinement en 2020 et la mise en visibilité de drames intimes vécus par les personnes n'a fait que confirmer l'urgence d'agir.

Mais la réponse aux alertes émises par les personnes ou par les institutions varie d'un territoire à l'autre. La *note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie*, remise en janvier 2019 par Denis Piveteau et Alice Casagrande à Agnès Buzyn et Sophie Cluzel signalait déjà « *non pas le manque, mais le trop plein d'acteurs publics concernés par les actes et situations de maltraitance, et les insuffisances flagrantes de leur coordination.* » ([Note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie - Janvier 2019 - Ministère des Solidarités et de la Santé \(solidarites-sante.gouv.fr\)](#), p. 11).

C'est pour améliorer l'efficacité des réponses apportées sur ce problème majeur de santé publique et de respect des droits fondamentaux, que la commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance lance aujourd'hui la première recherche action dans ce domaine, avec le projet TACT (Traitement des Alertes, informations préoccupantes et signalements de maltraitance en Concertation sur les Territoires).

Ce projet réunit l'ensemble des acteurs de la politique publique de lutte contre la maltraitance sur les territoires : Agences régionales de santé, parquets, conseils départementaux, maisons de prévention et protection des familles de la gendarmerie nationale, antennes ALMA rattachées à la fédération 3977 contre les maltraitances et des associations d'aide aux victimes. Sur la base de leurs retours d'expérience et d'investigations de terrain, deux équipes de recherche proposeront des clés opérationnelles nouvelles et évaluées pour une meilleure réponse aux alertes de maltraitance : le Laboratoire de recherche en Santé Mentale, et Sciences Humaines et Sociales (Labo SM-SHS) du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, et le laboratoire de recherche en droit et en gestion de l'Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS-CRDMS).

Le projet porté par l'association Promouvoir la Recherche, l'Innovation et la Création de Savoirs sur la Maltraitance (PRISM) sera soutenu par la CNSA pour sa durée de 3 ans.

Alice Casagrande, présidente de la commission et à l'origine du projet indique que « *C'est la première recherche en France qui porte spécifiquement sur le traitement concerté des alertes de maltraitance, et qui associe une telle pluralité d'acteurs dans les territoires engagés. Cette mobilisation, sur la base du volontariat, est un très grand atout du projet. La mobilisation de chercheurs est indispensable pour que la politique publique soit fondée sur des données probantes, et non sur des intuitions : c'est une innovation dans ce domaine et une avancée majeure et nous sommes très heureux que la CNSA l'ait compris et nous ait accordé son soutien pour cette action.* »

Contacts : Commission nationale maltraitance bientraitance : [alice.Casagrande@yahoo.fr](mailto:alice.Casagrande@yahoo.fr) - Association PRISM : [philippe.guillaumot1@orange.fr](mailto:philippe.guillaumot1@orange.fr) - CNSA : [aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr) - Laboratoire IFROSS-CRDMS : [guillaume.jaubert@univ-lyon3.fr](mailto:guillaume.jaubert@univ-lyon3.fr) - Laboratoire de recherche en Santé Mentale, et Sciences Humaines et Sociales (Labo SM-SHS) du GHU Paris psychiatrie & neurosciences : [emmanuelle.jouet@ghu-paris.fr](mailto:emmanuelle.jouet@ghu-paris.fr)

## A propos :

**La commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance** est une instance rattachée conjointement au HCFEA et au CNCPH, créée par la loi du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement. Installée en 2018, elle a d'abord produit une note d'orientation sur la politique publique de promotion de la bientraitance présentée aux ministres en 2019. Elle a finalisé début 2021 une définition de la maltraitance suite à un large processus de consensus avec toutes les parties prenantes. Elle constitue un vocabulaire partagé et transversal aux publics mineurs et majeurs en situation de vulnérabilité. Le projet TACT correspond à la nouvelle lettre de mission fixée en novembre 2020 à la présidente de la commission, Alice Casagrande, par Olivier Véran, Brigitte Bourguignon, Sophie Cluzel et Adrien Taquet.

**L'association PRISM** a été créée à l'initiative d'acteurs professionnels du secteur de la santé, de l'accompagnement social et de la recherche. Son objectif est de faire émerger une réelle politique de recherche en France sur la question de la maltraitance des personnes en situation de vulnérabilité, mineures et majeures. Elle est présidée par Philippe Guillaumot, psychiatre et président d'ALMA 64. Marie Beaulieu, titulaire de l'unique chaire de recherche sur la lutte contre la maltraitance des aînés de l'université de Sherbrooke en est la secrétaire, et Jean-Yves Gélignier, directeur d'un pôle d'établissements du champ du handicap à la Croix-Rouge française en est trésorier.

Créée en 2004, **la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)** gère la branche autonomie de la Sécurité sociale depuis le 1er janvier 2021. Elle devient ainsi le pendant de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite ou encore de la Caisse nationale d'allocations familiales. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr). Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2021, la CNSA consacre plus de 31 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

**L'IFROSS-CRDMS** est un laboratoire de recherche en gestion et en droit spécialisé dans l'analyse des organisations de santé (entendues dans leur sens le plus large incluant le médico-social et le social). En plus de contrats de recherche avec les institutions de recherche du monde de la santé, le CRDMS accompagne les acteurs du champ de la santé avec des méthodologies de recherche-intervention. Trois enseignants-chercheurs sont impliqués dans le projet TACT : Guillaume Rousset et Marion Girer, tous deux maîtres de conférences en droit et Guillaume Jaubert, maître de conférences en sciences de gestion.

### **Le Laboratoire de recherche en Santé Mentale, et Sciences Humaines et Sociales (Labo SM-SHS) du GHU Paris psychiatrie & neurosciences**

Le GHU Paris psychiatrie & neurosciences est issu de la fusion, en 2019, de trois hôpitaux publics, Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray Vaucluse regroupant 5600 professionnels de santé. Hôpital universitaire assurant des missions de soin, d'enseignement et de recherche, le GHU Paris déploie la plus importante activité psychiatrique de France (60 000 patients pris en charge pour dépression, schizophrénie, addictions...) et assure également une activité de référence dans les neurosciences (neurologie, neurochirurgie, neuro-imagerie, neurophysiologie, etc.). L'hôpital abrite un large écosystème pour innover dans les traitements médicamenteux, l'AVC, la détection précoce, ou encore l'empowerment, le partenariat avec les usagers se plaçant au cœur de sa politique d'établissement. Dans ce cadre, le laboratoire Santé mentale-Sciences Humaines et Sociales est à l'initiative, depuis plus de 20 ans de recherches et d'expérimentations dans les champs de la santé mentale et de la psychiatrie, de la neurologie et du handicap, fondés sur le sens donné par les usagers à leur expérience.